

Votation du 28 novembre 2010

L'initiative fiscale du PS met en danger le modèle gagnant de la Suisse

En comparaison internationale, la Suisse fait très bonne figure au plan économique. Ses budgets publics sont sains et la fiscalité y est modérée. Nous devons cela à une sage politique financière et fiscale, au frein à l'endettement, au droit de codécision des citoyens en matière fiscale et à une concurrence fiscale efficace incluant la péréquation financière. En s'en prenant à la concurrence fiscale, l'initiative socialiste remet en cause un important pilier du modèle gagnant qu'applique la Suisse. *Silvan Lipp*

L'initiative du PS constitue un premier pas vers la suppression totale de la concurrence fiscale intercantonale. Or, diverses études économiques confirment que ce projet n'est pas raisonnable. La concurrence fiscale entre les cantons est un avantage comparatif de la Suisse, qui ne devrait donc pas être limitée plus encore qu'elle ne l'est. Cette concurrence assure un bon rapport coûts/prestations dans les collectivités publiques. Elle incite les cantons à user avec parcimonie de leurs ressources fiscales, à accomplir leurs tâches efficacement dans un souci de proximité avec le citoyen, à offrir à la population et à l'économie des prestations publiques attrayantes pour un tarif fiscal avantageux.

Afin d'optimiser en permanence le rapport coûts/prestations, les cantons ont développé ces dernières années des instruments innovants. En instituant le frein à l'endettement, la Confédération s'est d'ailleurs inspirée d'exemples cantonaux. De nombreux cantons connaissent le référendum financier, qui a des effets positifs sur leur discipline budgétaire et leurs dépenses. En matière fiscale également, les cantons font preuve d'ingéniosité. Songeons notamment aux attrayants modèles à taux unique ou à deux taux que plusieurs d'entre eux appliquent.

Ces exemples le montrent clairement: la concurrence pousse les cantons à rester financièrement sveltes et a des conséquences heureuses sur l'attractivité de la Suisse en général. Pas étonnant que notre pays ait si bien surmonté la dernière crise économique. Contrairement à de nombreux autres États, la

Suisse a des finances publiques en bon état et pratique une fiscalité modérée. Elle a été une nouvelle fois classée cette année par le World Economic Forum comme le pays le plus compétitif de la planète.

La concurrence fiscale sourit aux classes moyennes

Selon les derniers chiffres de l'Administration fédérale des finances, la charge fiscale pesant sur les classes moyennes a diminué ces dernières années. Le bon fonctionnement de la concurrence fiscale en est l'une des causes. Une personne seule percevant un revenu brut de 80 000 francs paie aujourd'hui quelque 10 %, ou 1000 francs d'impôts de moins qu'il y a dix ans. D'une manière générale, on constate qu'en Suisse, la concurrence fiscale incite tous les cantons et communes à conserver une pratique fiscale modérée. Cette politique est profitable à tous, puisque la charge fiscale est plus faible en Suisse que dans les pays à fort taux d'imposition au sein desquels aucune concurrence fiscale n'existe.

Bien que les cantons aient offert certains allègements aux contribuables ces dernières années, on n'a observé nulle part, pour autant, une situation de «concurrence fiscale ruineuse». Bien au contraire! Grâce précisément à la concurrence fiscale, les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes progressent depuis des décennies bien davantage que le produit intérieur brut (voir graphique). La concurrence fiscale est incontestablement un stimulant économique, qui fait progresser le produit de l'impôt grâce aux

impulsions de croissance qui en découlent.

L'initiative du PS: une mauvaise affaire pour la Suisse

La politique financière et fiscale suisse de ces dernières années a été couronnée de succès. La concurrence fiscale est un important facteur de cette réussite. Le PS voit cela autrement. Il ressent manifestement comme une anomalie le fait que le système fiscal actuel favorise un niveau d'impôt relativement bas et une meilleure santé financière de l'État. Sinon il n'aurait pas lancé une initiative visant à obtenir un «changement de modèle». Le texte des socialistes exige d'abord que la Confédération impose aux cantons et aux communes des taux de taxation minimaux. L'autonomie financière et fiscale, ainsi que la concurrence fiscale, seraient donc réduites sur les plans cantonal et communal. Les citoyens et citoyennes ne pourraient plus fixer librement les ni-

Lectures:

- Ulrich Cavelti, *Kritische Bemerkungen zur Volksinitiative der SP zur materiellen Steuerharmonisierung*, in: *Neue Zürcher Zeitung* du 29 janvier 2007.
- *Economiesuisse, Initiative fiscale du PS: elle entraînerait des hausses d'impôts et nuit aux cantons. Dossier politique* du 20 septembre 2010
- Lars P. Feld, *Braucht die Schweiz eine materielle Steuerharmonisierung?* Zurich 2009.

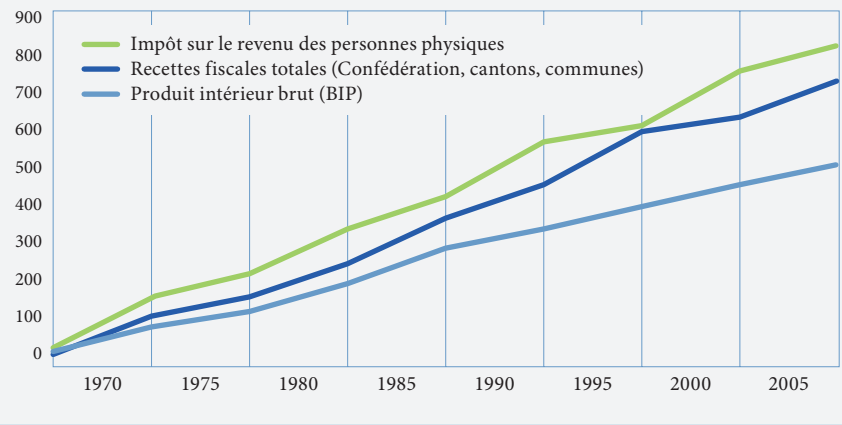
veaux d'imposition dans leur commune. Ensuite, l'initiative exige des hausses d'impôts dans tout le pays. Dans 16 cantons, les taxes devront être immédiatement majorées après acceptation de l'initiative. A moyen terme, les autres cantons seront aussi touchés par des majorations d'impôts. La limitation de la concurrence fiscale et l'affaiblissement des cantons financièrement forts auront des conséquences économiques défavorables. Il faudra donc compter avec des déficits dans le budget fédéral et une baisse des ressources disponibles pour la péréquation financière.

La Suisse a-t-elle besoin d'une telle politique d'harmonisation et de hausse fiscales? Economiesuisse a posé cette question au professeur d'économie Lars P. Feld. Dans son étude, celui-ci parvient à la conclusion que l'initiative du PS correspond à un programme de hausses fiscales et d'effets de redistribution massifs qui aurait des conséquences très négatives sur l'incitation au travail et à l'épargne. Le chercheur en déduit qu'en cas d'acceptation, la vigueur économique de la Suisse fléchirait. La place helvétique deviendrait moins attrayante. Pour lui, l'initiative est une «mauvaise option, à déconseiller aux citoyennes et citoyens suisses».

L'initiative promet des hausses d'impôts à la classe moyenne

L'initiative n'affaiblirait pas les cantons et la place économique suisse, mais aussi la classe moyenne. Comme l'admet d'ailleurs le PS lui-même, les augmentations d'impôts (liés à l'application de l'initiative) toucheront plutôt les revenus moyens. Dans leur argumentaire, les promoteurs écrivent en effet: «Les cantons devraient de toute manière aménager la progressivité de leur barème fiscal en fonction de la courbe de référence donnée par le taux marginal pour les hauts revenus et ils ne peuvent se permettre des sauts abrupts entre les tranches de revenu à l'approche du taux marginal fédéral minimal pour les hauts revenus. Plus le niveau général de la charge fiscale est bas dans un canton, plus les augmentations d'impôts auront tendance à porter sur les revenus moyens.» Cet alourdissement de la fiscalité des revenus moyens que recon-

Évolution des recettes fiscales en comparaison avec le BIP (1970 = 100)



Sources: Administration fédérale des finances, Secrétariat d'État à l'économie.

naît le PS est confirmée par les évaluations de spécialistes du droit fiscal, lesquels font observer qu'une évolution constante de la courbe tarifaire toucherait toutes les catégories de revenus. Le professeur de droit fiscal Ulrich Cavelti précise: «En d'autres termes, l'initiative du PS ne concernerait pas seulement les revenus les plus élevés, mais aussi, et sensiblement, les revenus moyens.»

La classe moyenne ne serait pas seulement frappée par des hausses directes d'impôts. Elle se trouverait à moyen terme encore plus lourdement touchée par les effets négatifs de l'initiative sur l'attrait de la Suisse en tant que lieu de résidence et place économique. D'abord la limitation de la concurrence fiscale pousse la fiscalité à la hausse, puisque les cantons et les communes ne sont plus incités à discipliner leurs dépenses. Le produit d'une gestion économe des recettes fiscales ne pourrait plus être restitué sans limites à l'ensemble de la population par le biais de baisses d'impôts. Les impôts ne pouvant plus être abaissés, l'argent perçu par le fisc serait absorbé par des subventions et des postes de dépenses inutiles. Ensuite, la politique des hausses d'impôts préconisée par le PS comporte le risque évident de chasser hors de Suisse de gros contribuables et des entreprises. Les trous qui en résulteraient dans les caisses de l'État devraient nécessairement être comblés par la classe moyenne, ce qui alourdirait encore la charge fiscale des personnes ayant des revenus moyens et modestes.

Non à l'initiative fiscale du PS, nocive et inutile!

L'initiative fiscale du PS n'apporte aucun avantage, mais aggrave les problèmes tout en en créant de nouveaux. Si elle est acceptée, les cantons s'attendent à de très grosses difficultés d'application. De plus, l'initiative est inutile. La nouvelle péréquation financière offre un efficace mécanisme de solidarité entre les cantons financièrement forts et les cantons aux revenus modestes. Grâce à la péréquation des ressources, à la compensation des charges et à l'indemnisation des charges spéciales en faveur des régions de montagne, la péréquation financière entre les cantons offre une égalité des chances dans le domaine de la concurrence fiscale. Au surplus, l'impôt fédéral à forte progressivité, l'harmonisation fiscale formelle, la jurisprudence du Tribunal fédéral (interdiction des impôts dégressifs) et les principes de taxation figurant dans la constitution fédérale encadrent aujourd'hui déjà la concurrence fiscale de garde-fous suffisamment nombreux. Nul besoin, par conséquent, d'une initiative fiscale du PS qui affaiblirait inutilement notre place économique. ■

Silvan Lipp est collaborateur scientifique à Economiesuisse